

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal DE SEANCE

Réunion du 24 février 2023 à 20 h 00 en Mairie de TANCONVILLE

Présents :

M. CERF THIERRY, Mme CHATTON Annette, Mme GRILLI MARIE-HELENE, Mme KLEIN VIVIANE, M. MATHIEU JOEL, Mme OBELTZ MARCELLE, Mme POULAIN JOSIANE, Mme WATERLOT AURELIE

Procuration(s) :

M. FERRY SYLVAIN donne pouvoir à M. MATHIEU JOEL, M. MATHIEU Romain donne pouvoir à Mme WATERLOT AURELIE

Absent(s) :

M. MOREL JOSEPH

Excusé(s) :

M. FERRY SYLVAIN, M. MATHIEU Romain

Secrétaire de séance : Mme CHATTON Annette

Président de séance : M. MATHIEU JOEL

1. Procès-verbal de la réunion du 16/12/2022

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré,

- VALIDE le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 Décembre 2022.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents cette délibération.

2. Avenant bureau d'étude SINBIO

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la reprise du projet assainissement, Après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis présenté par le bureau d'étude SINBIO situé 1 allée Georges CHARPAK 67600 SELESTAT pour un montant hors taxes de 14 181.25 € soit TTC 17 017.50 €

3. Délimitation zone humide

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la reprise du projet assainissement, et le positionnement de la SETP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis présenté par le bureau d'étude GEREEA situé ZA des Garennes 30 rue des Vanneaux 57 155 MARLY pour un montant hors taxes de 1 108.00 € soit 1 329.60 € TTC.

4. Prix de l'eau

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la reprise du projet assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit les tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter de 2024 sur la consommation 2023.

Prix du m3 d'eau	1.20 € (7 pour, 3 contre)
Prix de l'assainissement par m3	1.10 € (unanimité)
Location du compteur	14.00 € (unanimité)
Taxe de branchement	14.00 € (unanimité)

Un forfait de 40 € par an sera appliqué aux résidences secondaires pour l'assainissement facturable au départ des travaux (8 pour, 2 contres)

5. Travaux d'aménagement d'espace vert

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant le projet de travaux d'aménagement d'espaces verts, et de stabilisation du parking de la grenouillère.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis présenté par la SARL C.H. THOUVENIN située 22B rue de Chenevières 54450 BENAMENIL pour un montant hors taxes 7 282.00 € soit TTC 8 738.40.

Il confirme l'acceptation du devis pour la stabilisation du parking de la grenouillère présenté par la SARL NITTING pour un montant hors taxes de 14 217.61 € soit 17061.13 € TTC.

Et demande une subvention au titre de la DETR 2023 auprès de l'état et une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des "Fonds solidarité communes".

6. Chambre froide

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant la location du bâtiment technique communal pour la chambre froide.

Le Conseil Municipal, à la majorité, fixe le prix de cette location à de 100 € par an, suite à l'augmentation du cout de l'énergie.

7. Raccordement électrique parcelle A 306

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité de prendre en charge le raccordement électrique pour la viabilisation de la parcelle A 306 par EDF.

INFORMATIONS :

Dates à retenir :

Repas des anciens : 18 avril 2023

Cérémonie : 18 juin 2023

Le Maire Joël MATHIEU

La secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. Chattey", is written next to the stamp.